

Rapport public Parcoursup session 2023

IUT Aix-Marseille - Site d'Aix-En-Provence - BUT - Informatique

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac techno
IUT Aix-Marseille - Site d'Aix-En-Provence - BUT - Informatique	Jury par défaut	Autres candidats	54	1768	237	472	23	50
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	54	549	188	279	23	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

COMPÉTENCES GÉNÉRALES

- Avoir une maîtrise du français permettant de s'exprimer, d'acquérir de nouvelles compétences, de structurer un raisonnement, un écrit,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation,
- S'intéresser à son environnement social et culturel,
- Être capable de conceptualisation et d'abstraction,
- Être actif dans sa formation : travailler en autonomie et en groupe écouter, participer et avoir envie d'apprendre.

COMPÉTENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Avoir des bases scientifiques et/ou technologiques,
- Avoir un bon esprit logique et rationnel.

QUALITÉS HUMAINES

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques,
- Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le BUT Informatique est un diplôme national décliné sur trois ans dont l'objectif est de former des informaticiens généralistes pouvant travailler à la conception, la réalisation et la mise en œuvre de solutions informatiques. Il est constitué d'enseignements et d'activités encadrées (1600 heures), de travaux en groupes encadrés sur des projets (600 heures) et enfin de mises en situations professionnelles à travers des stages (22 à 26 semaines) ou l'alternance en entreprise. Un socle commun d'enseignements permet à tous les étudiants, quel que soit leur parcours, d'acquérir des compétences informatiques élémentaires : développement, administration et gestion de données. Des enseignements d'expression, d'anglais, de mathématiques et de droit viennent compléter ce socle. Enfin une attention particulière est accordée à la définition du projet professionnel de l'étudiant tout au long de la formation. L'assiduité est obligatoire. Lors de la seconde année du BUT les étudiants sont amenés à choisir un parcours apportant une spécialisation métier à leur cursus. Deux parcours sont proposés au département Informatique de l'IUT d'Aix-Marseille, Site d'Aix : l'un intitulé « Réalisation d'applications : conception, développement, validation » et l'autre « Déploiement d'applications communicantes et sécurisées » ; la deuxième et la troisième année pourront être proposées en alternance.

Pour plus d'informations : [fiche de présentation de la formation](#).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour réaliser le recrutement dans la formation, la commission commence par examiner chaque vœu en fonction des résultats académiques obtenus en première et en terminale. Pour les bacheliers, toute série confondue, les éléments suivants sont pris en compte :

- Épreuves anticipées,
- Épreuves du bac,
- Notes des bulletins (Première et Terminale).

Ensuite, des éléments qualitatifs sont pris en compte :

- Les appréciations de l'équipe pédagogique du lycée,
- Le degré de cohérence entre la série de baccalauréat, les options prises en première et en terminale, et la formation,
- Le projet de formation/CV,
- La participation au Pass IUT,
- La participation à la journée Portes - ouvertes.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission a examiné des dossiers de très bonne qualité comme les sessions précédentes. La commission conseille aux candidats un travail régulier dans toutes les matières et de rédiger un projet de formation en adéquation avec le BUT Informatique.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats obtenus au lycée avec une attention particulière pour les mathématiques, le français, la philosophie et les notes des épreuves anticipées du baccalauréat.		bulletins, relevé de notes du bac le cas échéant	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations de l'équipe pédagogique.		Bulletins, Fiche avenir	Très important
Savoir-être	Assiduité et comportement dans toutes les matières. Appréciations de l'équipe pédagogique.		Bulletins, fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation, Motivation pour les métiers associés, Degré de cohérence entre les enseignements de spécialité et/ou la série du baccalauréat et la formation.		Projet de formation motivé, Fiche avenir.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Sophie LENGRAND-JACOULET,
 Directeur de l'établissement IUT Aix-Marseille - Site
 d'Aix-En-Provence